Immigration à Mayotte : des sénateurs stupéfaits et "accablés"

Publication : vendredi 20 juillet 2012 07:41

Médiapart, 20 juillet 2012

Immigration à Mayotte : des sénateurs stupéfaits et «accablés»

PAR CARINE FOUTEAU
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 20 JUILLET 2012

Revenu *« très préoccupé»* par la situation migratoire à Mayotte, le président de la commission des lois du Sénat, le socialiste Jean-Pierre Sueur, appelle de ses vœux un changement de cap de la politique des visas avec les Comores, d'où partent les migrants. *«La situation est tragique», «gravissime»*, a-t-il insisté lors d'une conférence de presse organisée au Palais du Luxembourg à Paris, mercredi 18 juillet, quelques jours après un naufrage au cours duquel sept personnes, parmi lesquelles quatre enfants, ont péri. *«Des dizaines, voire des centaines meurent chaque année lors de la traversée entre l'île d'Anjouan et Mayotte»*, a-t-il déploré.

Cela se passe aux abords du 101e département français. Souvent pilotées par des mineurs, pour éviter les poursuites, les embarcations, appelées *kwassas kwassas*, peuvent transporter environ sept passagers. *« Ils sont parfois 30 ou 40 à s'y entasser»*, rapporte l'élu du Loiret. *«Il s'agit d'un trafic d'êtres humains. Le voyage dure 25 heures, dans des conditions que vous pouvez imaginer. Pour échapper aux radars, ils passent par temps de grosses vagues, mais ils risquent alors de s'écraser sur les coraux. Cela arrive de manière courante»*, poursuit-il.

À l'intérieur du CRA de Pamandzi. © Délégation sénatoriale, 2012.

Stupéfaction aussi à propos de l'état du centre de rétention administrative (CRA) de Pamandzi. *«Nous avons été accablés par ce que nous avons vu»*, a-t-il déclaré. *«Les conditions d'accueil des immigrés clandestins sont dégradantes en raison de la surpopulation des personnes retenues et des conditions d'hébergement indignes»*, témoignent Jean-Pierre Sueur (PS), Christian Cointat (UMP) et Félix Desplan (apparenté socialiste) dans leur rapport. Ce n'est pas un scoop: dès 2008, une vidéo, diffusée sur **Libération.fr**, montrait l'horreur de la situation. Les observations, ramenées par les sénateurs en mission quatre ans plus tard, du 11 au 15 mars 2012, indiquent que les améliorations promises sont lentes à advenir.

Conçu pour "accueillir" 60 personnes, le CRA dépasse huit mois sur douze ses capacités. La durée moyenne d'enfermement de 20 heures est moins élevée qu'en métropole, mais les équipements sont inadaptés. Rien n'est prévu pour les enfants *«malgré leur nombre élevé»*. Contrairement à ce que prévoient les réglementations nationale et internationale, les familles ne disposent pas d'un coin séparé, les mineurs étant enfermés avec les femmes. *«Les cellules*, indiquent les co-rapporteurs, *se caractérisent par une odeur nauséabonde, une chaleur éprouvante, l'absence de cellules individuelles, les matelas installés à même le sol.»* Les femmes ont dû attendre 2009 pour avoir leurs toilettes.

Annoncée en 2007, la construction d'un centre répondant aux exigences d'hygiène et de sécurité reste à l'état de projet. L'appel d'offres n'a été lancé que récemment. Au mieux, le bâtiment, situé à proximité de l'aéroport de Dzaoudzi, pourrait être livré *«à la fin de l'année 2014»*. Les rapporteurs regrettent ces délais à rallonge.

« Presque personne ne peut passer légalement »

En 2011, près de 24.300 personnes ont été expulsées. En dix ans, cela représente l'équivalent de la population mahoraise. Certains jours, jusqu'à 300 retours forcés sont effectués par bateau. Mais la mission sénatoriale signale que 40 % des étrangers concernés reviennent par la suite, d'une manière ou

.

Phoca PDF